



**FEDERATION EUROPEENNE DES MEDECINS SALARIES
EUROPEAN FEDERATION OF SALARIED DOCTORS**

Registered Office/Siège

Social :
39, rue Victor Massé
F-75009 Paris/France

<http://www.fems.net>

Presidency:

Dr. Claude Wetzel
Hôpitaux Universitaires
F-67098 Strasbourg/France
Tel +33 3 88 12 70 75 ou 76
GSM +33 6 60 55 56 16
Fax +33 3 88 12 70 74
claudewetzel@chru-strasbourg.fr

Permanent Secretariat:

Mrs Brigitte Jencik
Rue Guimard 15
B-1040 Brussels/Belgium
Tel. +32 2 736 60 66 NEW
Fax +32 2 732 99 72 NEW
e-mail: info@fems.net

Date :	9 March 2011	Document:	F11-016 FR
Title:	Le Parlement Européen plaident pour un accès universel aux soins de santé		
Authors:	Europolitique, Sophie Petitjean		



Santé

Les députés plaident pour un accès universel aux soins de santé

Par Sophie Petitjean | mardi 08 mars 2011

La résolution en matière de réduction des inégalités de santé, adoptée par le Parlement européen le 8 mars, est sans conteste progressiste, tant pour ses dispositions en matière de procréation assistée que pour celles relatives à l'avortement. Les députés appellent en effet l'Union européenne et les États membres à prendre les mesures pour éliminer les discriminations à l'égard des femmes, pour ce qui est de l'accès aux technologies de procréation assistée, sur la base de leur situation matrimoniale, de leur orientation sexuelle, ainsi que de leur origine ethnique et culturelle. Dans la même optique, les Vingt-sept doivent garantir aux femmes un accès aisé aux moyens de contraception ainsi que le droit à un avortement sûr. Pour Zuzana Roithová (PPE, République tchèque), ces dispositions vont à l'encontre du principe de subsidiarité. Elles ont pourtant été largement soutenues par les députés européens à Strasbourg.

Le Parlement souligne que la lutte contre les facteurs socio-économiques tels que l'obésité ou le tabagisme, l'accessibilité des soins (compromise par le non-remboursement des soins et des médicaments, l'insuffisance de la prévention et la fragmentation de la démographie médicale) et un diagnostic efficace devraient être considérés comme des éléments clés des mesures contre les inégalités de santé. De grandes inégalités existent entre les différents pays et les différentes régions : ainsi, en 2007, l'espérance de vie à la naissance des hommes était différente de 14,2 ans entre les États membres de l'Union européenne, tandis que le chiffre correspondant pour les femmes était de 8,3 ans. Pour les députés, il faut maintenir et améliorer l'accès universel aux systèmes de santé et à des soins abordables, y compris pour les migrants sans papiers.

Copyright © 2008 Europolitics. Tous droits réservés.